

États financiers pour
L'AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNE
Au 31 mars 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil des Biens non publics

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes au 31 mars 2008 et les états des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers sont la responsabilité de la direction de l'Agence. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2008 ainsi que de l'évolution de l'actif net, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés

Ottawa (Ontario)

Le 25 juin 2008

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES

BILAN

AU 31 MARS 2008

	31 mars 2008		1 ^{er} avril 2007	
<u>ACTIF</u>				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	1 300	\$	1 300	\$
Dépôt auprès du Fonds central des Forces canadiennes	-		2 158 711	
Comptes clients	4 062 232		1 045 252	
Charges payées d'avance	413 694		250 403	
	<u>4 477 226</u>		<u>3 455 666</u>	
MOBILIER ET ÉQUIPEMENT (note 6)	<u>1 520 664</u>		<u>1 554 734</u>	
	<u>5 997 890</u>	\$	<u>5 010 400</u>	\$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>				
PASSIF À COURT TERME				
Comptes fournisseurs et charges à payer	907 469	\$	2 761 905	\$
À payer au Fonds central des Forces canadiennes (note 7)	2 070 306		-	
	<u>2 977 775</u>		<u>2 761 905</u>	
ACTIF NET				
Non affectés	373 231		554 836	
Affectés à l'interne (note 8)				
Charges futures de personnel (publiques)	1 182 262		495 279	
Charges futures d'assurance	1 464 622		1 198 380	
	<u>3 020 115</u>		<u>2 248 495</u>	
	<u>5 997 890</u>	\$	<u>5 010 400</u>	\$

(voir notes jointes)

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS 2008

	31 mars 2008				1 ^{er} avril 2007	
	Affectés à l'interne					
	Non affectés	Charges futures de personnel (publiques)	Charges futures d'assurance	Total	Total	
Solde, début de l'exercice	554 836	\$ 495 279	\$ 1 198 380	\$ 2 248 495	\$ 3 154 805	\$
Revenus nets d'exploitation des FNP	83 254	-	-	83 254	3 739	
Revenus nets d'exploitation et de gestion des programmes publics (dépendances)	1 865 400	-	-	1 865 400	(287 477)	
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel						
- FNP	-	(83 254)	-	(83 254)	-	
- Publiques	-	(1 093 780)	-	(1 093 780)	(622 572)	
Revenus nets (dépendances)	1 948 654	(1 177 034)	-	771 620	(906 310)	
	2 503 490	(681 755)	1 198 380	3 020 115	2 248 495	
Restrictions imposées à l'interne	(2 130 259)	1,864,017	266,242	-	-	
Solde, fin de l'exercice	373 231	\$ 1 182 262	\$ 1 464 622	\$ 3 020 115	\$ 2 248 495	\$

(voir notes jointes)

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES
AU 31 MARS 2008

	31 mars 2008	1 ^{er} avril 2007
Revenus		
Frais d'utilisation des services		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	2 894 336 \$	2 965 079 \$
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	679 474	640 457
Fonds des mess, des bases/escadres	3 922 471	4 097 183
Fonds central des Forces canadiennes	493 073	482 459
Administration du Régime de retraite	165 000	167 351
	<u>8 154 354</u>	<u>8 352 529</u>
Contributions		
Contribution de CANEX aux services et aux opérations des FNP	500 003	750 000
Contribution du RARM aux programmes et aux distributions	4 948 859	4 100 954
Contribution du FCFC aux programmes et aux distributions	763 500	1 057 890
Contribution du FCFC aux services et aux opérations des FNP	1 639 586	2 014 078
Autres revenus	216 622	147 304
	<u>8 068 570</u>	<u>8 070 226</u>
	<u>16 222 924</u>	<u>16 422 755</u>
Dépenses d'exploitation		
Services des FNP		
Comptabilité des FNP	3 589 691	4 061 812
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	2 223 157	2 123 041
Services de gestion des ressources humaines (RH)	2 638 697	2 722 433
Programme d'assurance consolidé	705 738	839 222
	<u>9 157 283</u>	<u>9 746 508</u>
Activités de l'organisation		
Haute direction de l'ASPFC	281 918	751 355
Gestion du quartier général des PSP	152 061	90 287
Examen et vérification interne	217 110	173 482
Soutien contractuel des FNP	100 000	-
Services de soutien, d'expédition et de réception	-	341 440
Autres	18 937	61 100
	<u>770 026</u>	<u>1 417 664</u>
Programmes		
Subvention des sports	75 075	138 823
Conseil international du sport militaire (CISM)	168 002	424 365
Cérémonie annuelle du mérite sportif	179 264	158 570
Programme de reconnaissance des bénévoles	86 627	88 954
Programme des services à la jeunesse	587 838	746 416
Gestion des relations avec la clientèle	230 370	212 592
Commodités	-	1 823
Programme de rabais pour la communauté de la Défense	100 000	-
Commandites et dons	136 209	41 839
	<u>1 563 385</u>	<u>1 813 382</u>
Répartition		
Projets d'immobilisation	1 858 999	675 000
Subvention de CANEX et du RARM pour le BEMM	2 724 014	2 697 535
Subvention des PSP	65 963	68 927
	<u>4 648 976</u>	<u>3 441 462</u>
	<u>16 139 670</u>	<u>16 419 016</u>
Revenus nets d'exploitation des FNP avant les éléments ci-dessous	83 254	3 739
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel	<u>(83 254)</u>	-
Revenus nets d'exploitation des FNP	-	3 739
Revenus nets d'exploitation des programmes publics (dépenses) (annexe A)	771 620	(910 049)
Revenus nets (dépenses)	<u>771 620 \$</u>	<u>(906 310) \$</u>

(Voir notes jointes)

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 MARS 2008

	31 mars 2008	1 ^{er} avril 2007
ENCAISSE PROVENANT DE (AFFECTATIONS)		
Activités d'exploitation		
Revenus nets (dépenses)	771 620 \$	(906 310) \$
Articles n'affectant pas l'encaisse - Amortissement	746 971	752 310
	1 518 591	(154 000)
Changements au niveau des :		
Comptes clients	(3 016 980)	7 835 281
Charges payées d'avance	(163 291)	9 715
Comptes clients et charges à payer	(1 854 436)	(4 187 751)
	3 516 116	3 503 245
Activités d'investissement		
Achat de mobilier et d'équipement	(712 901)	(574 732)
Activités de financement		
Avances versées (paiements) au FCFC	2 070 306	(769 802)
Augmentation (baisse) de l'encaisse	(2 158 711)	2 158 711
Encaisse et dépôts, début de l'exercice	2 160 011	1 300
Encaisse et dépôts, fin de l'exercice	1 300 \$	2 160 011 \$
Encaisse et dépôts composés de :		
Encaisse	1 300 \$	1 300 \$
Dépôt auprès du FCFC	-	2 158 711
	1 300 \$	2 160 011 \$

(Voir notes jointes)

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2008

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Agence, qui a été créée le 4 avril 2005, est une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes financés par les FNP et l'État, les programmes des FNP remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'ASPFC est exonérée du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

Après la fin de l'exercice, le conseil des Biens non publics a approuvé le changement de nom de l'Agence qui, le 21 avril 2008, est devenue les Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFC).

2. RÉSUMÉ DES POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

(a) *Mobilier et équipement*

Le mobilier et l'équipement sont enregistrés en fonction de leur coût et sont amortis selon les taux suivants :

Mobilier de bureau	12 % amortissement linéaire
Matériel informatique	24 % amortissement linéaire

(b) *Utilisation d'estimations*

Conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus, la préparation d'états financiers exige que les gestionnaires fassent des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants reportés d'actif et de passif ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et des montants reportés de recettes et de dépenses durant la période de déclaration. Les résultats réels peuvent différer de ces prévisions.

3. CHANGEMENTS APPORTÉS AUX POLITIQUES COMPTABLES

Depuis le 2 avril 2007, l'organisation a adopté les articles 3855 et 3861 du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Le chapitre 3855 (Instruments financiers – comptabilisation et évaluation) fait état du moment auquel les instruments financiers devraient être constatés et de la façon dont ils devraient être comptabilisés. Le chapitre 3861 (Instruments financiers – informations à fournir et présentation) établit des normes de présentation pour les instruments financiers et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet dans les états financiers. Ces normes ont été mises en œuvre prospectivement et conformément aux dispositions transitoires du manuel. Puisque l'Agence n'a aucun placement dans les titres négociables, instruments dérivés ou tout autre instrument financier complexe, l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas d'incidence significative sur son bilan.

4. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables : le chapitre 3862 (Instruments financiers – informations à fournir) et le chapitre 3863 (Instruments financiers - présentation). Ces nouvelles normes s'appliquent aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2009. Les nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861 du manuel (Instruments financiers – informations à fournir et présentation), modifiant et améliorant les normes quant aux informations à fournir tout en gardant intactes les normes de présentation. L'Agence étudie l'incidence de ces normes sur ses états financiers.

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
AU 31 MARS 2008

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers reconnus dans le bilan se composent de l'encaisse, de comptes clients, de comptes fournisseurs, de charges à payer et de dépôts auprès du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC). La juste valeur de ces montants s'approche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme.

4. MOBILIER ET ÉQUIPEMENT

	31 mars 2008			1 ^{er} avril 2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier de bureau	180 019 \$	125 887 \$	54 132 \$	65 112 \$
Matériel informatique	6 107 103	4 640 571	1 466 532	1 489 622
	<u>6 287 122 \$</u>	<u>4 766 458 \$</u>	<u>1 520 664 \$</u>	<u>1 554 734 \$</u>

7. SOMMES DUES AU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES

Le montant exigible de l'ASPFC représente le montant net dû au FCFC au 31 mars 2008 pour des montants payés au nom de l'ASPFC au cours de l'année financière. Ce montant ne porte pas d'intérêts et n'est pas assorti d'une date de remboursement fixe.

8. ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE

(a) Charges futures de personnel (publiques)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts futurs de personnel des PSP, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés accumulés, les congés de maternité, etc.

(b) Charges futures d'assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnité éventuelles des FNP en se fondant sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise auto-assurée à 1 M\$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

9. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite des employés des Fonds non publics est un régime à prestations déterminées qui procure des prestations en fonction des cotisations et des années de service. Fondamentalement, tous les employés de l'ASPFC peuvent adhérer à ce régime. Selon l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2007, l'actif net du régime dépasse le passif net.

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS (NOTE)
AU 31 MARS 2008

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les Biens non publics (BNP) désignent les BNP comme ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale* et comprennent l'argent et les biens reçus par les militaires pour leur bénéfice qui sont administrés par l'ASPFC. Cette dernière est chargée de la prestation de programmes, de services et d'activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de trois divisions opérationnelles : CANEX, les Programmes de soutien du personnel et les Services financiers du RARM (y compris la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes). En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP sont exclus des opérations régies par la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'État fournit sans frais des installations et des accessoires aux BNP. Le coût de la prestation de ces services est imputé aux comptes publics et déclaré tous les ans au ministère de la Défense nationale conformément au Manuel d'administration financière (MAF), chapitre 1019-8.

Au 31 mars 2008, les revenus et les dépenses administrées par l'ASPFC se situaient à 305 M\$ et 300 M\$ respectivement et les avoirs nets à 560 \$M. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, l'ASPFC a facturé d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé (PAC).

Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant :

	CANEX	SF RARM	Bases, escadres et mess	FCFC	Total
Comptabilité	1 527 997 \$	144 926 \$	1 954 553 \$	205 657 \$	3 833 133 \$
GI/TI	482 005	161 771	-	264 995	908 771
Gestion des RH	573 341	372 777	1 359 573	22 421	2 328 112
PAC	310 993	-	608 345	-	919 338
Total	2 894 336 \$	679 474 \$	3 922 471 \$	493 073 \$	7 989 354 \$

AGENCE DE SOUTIEN DU PERSONNEL DES FORCES CANADIENNES
ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS PUBLIQUES
AU 31 MARS 2008

	<u>31 mars 2008</u>	<u>1^{er} avril 2007</u>
Revenus		
C-108 - Services aux familles des militaires	20 565 029 \$	21 775 620 \$
C-109 - Programmes de soutien du personnel	59 126 179	51 932 068
Promotion de la santé	4 188 769	-
Autres fonds publics	6 150 438	4 632 709
Total des revenus	<u>90 030 415</u>	<u>78 340 397</u>
Dépenses		
C-108 - Services aux familles des militaires	20 577 822	21 775 620
C-109 - Programmes de soutien du personnel		
Haute direction de l'ASPFC	1 488 934	666 941
Performance humaine	82 528	367 997
Gestion des PSP - QG et bases	5 631 775	4 513 166
Conditionnement physique et sports militaires	21 282 400	20 476 906
Gestion des mess	2 640 756	2 562 300
PSP pour les opérations de déploiement	4 351 955	3 911 757
PSP à l'appui des petites unités	951 161	904 731
Services à la jeunesse	871 296	566 191
Gestion des relations avec la clientèle	382 395	960 000
Counselling et éducation des SF RARM	3 052 913	2 954 557
Régime d'assurance mutilation accidentelle	1 924 624	1 204 319
Gestion de CANEX	2 395 388	2 277 572
Comptabilité des FNP	5 696 665	4 977 768
Ressources humaines des FNP	3 020 327	3 071 347
Gestion et technologie de l'information	1 813 408	1 428 689
Examen et vérification interne	970 708	1 028 196
Autres	930 946	650 180
Promotion de la santé	4 139 483	-
Autres fonds publics	5 959 531	4 329 637
Total des dépenses	<u>88 165 015</u>	<u>78 627 874</u>
Revenu (dépense) net d'exploitation et de gestion des programmes publics avant l'élément ci-après	1 865 400	(287 477)
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel	<u>(1 093 780)</u>	<u>(622 572)</u>
Revenu (dépense) net d'exploitation des programmes publics	<u>771 620 \$</u>	<u>(910 049) \$</u>